

Moulins et kiosques des deux Helpes



Visorando



Trace n° 1455180

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

L'itinéraire part à la découverte de deux kiosques et six moulins à eau. Entre les deux vallées de l'Helpe Mineure et l'Helpe Majeure, vous admirez l'architecture locale où la pierre bleue constitue la base de l'habitat. Ce parcours vallonné sera effectué par des cyclotouristes avertis tandis que sa variante courte sera accessible à des cyclotouristes occasionnels.

Durée	4h	Difficulté	Difficile
Distance	36,53 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	225 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif	221 m	Commune	Dourlers (59440)
Point haut	189 m	Région	Avesnois
Point bas	133 m		



Description

Place de l'Église de Dourlers.

(D/A) Dos à l'église, prenez à droite, Place Stroh et continuez tout droit sur Rue Là-Haut.

(1) Tournez à gauche Route de Saint-Aubin qui devient Rue de Dourlers. Au bout, tournez à gauche sur la D121 puis prenez à droite Rue d'En Haut qui devient ensuite Route de Saint-Rémy.

(2) Au carrefour en T, tournez à droite, traversez le bois et poursuivez tout droit sur le chemin principal.

Au lieu-dit Le Pont de planche, suivez la rue qui tourne à gauche, Rue de Saint-Aubin.

(3) À la fourche, suivez la route de droite et continuez tout droit

(4) Après la place du village de Saint-Rémy-Chaussée, tournez à gauche au carrefour en "T".

(5) Au bout, tournez à gauche Route d'Avesnes.

(6) Tournez à droite Rue de Verdun. Arrêtez-vous pour observer l'ancien moulin sur votre gauche.

(7) Au calvaire, poursuivez à droite toujours Rue de Verdun. Allez tout droit et traversez le centre de Monceau-Saint-Waast.

(8) Tournez à gauche Rue Quéant (D517).

(9) Passez la voie ferrée. Au carrefour 4 voies et continuez tout droit par la Rue du Bout du Diable.

(10) Continuez toujours tout droit (D517), Ferme du Bois qui devient Rue du Monceau et passez le château d'eau.

(11) Au carrefour, tournez à gauche sur Rue de Leval.

(12) Suivez à droite Rue du Pont. Passez l'Helpe Majeure et entrez dans Taisnières-en-Thiérache.

Possibilité d'une variante courte (voir descriptif dans informations pratiques)

(13) Passez la place et tournez à gauche Rue de Marbaix.

(14) À la fourche, tournez à gauche et reprenez ensuite après le virage le chemin à gauche (interdit de 22h à 6h) pour admirer le Moulin du Bocage. Reprenez à gauche Rue de Marbaix en sortant de ce chemin.

(15) À la fourche, prenez à gauche Rue de Marbaix (D117). Suivez ensuite la Rue de Taisnières et passez le Petit Viviau.

(16) À l'entrée de Marbaix, suivez le chemin de gauche Rue de Taisnières. Traversez le centre du village de Marbaix, passez devant l'église et allez tout droit jusqu'à la départementale.

Points de passages

- D/A Place de l'Église de Dourlers**
| N 50.175636° / E 3.937855° - alt. 172 m - km 0
- 1 Route de Saint-Aubin**
| N 50.177702° / E 3.929708° - alt. 168 m - km 0.67
- 2 Carrefour, à droite**
| N 50.17193° / E 3.900842° - alt. 155 m - km 3.12
- 3 Carrefour, à droite**
| N 50.172411° / E 3.877158° - alt. 148 m - km 4.89
- 4 Place du village de Saint-Rémy-Chaussée**
| N 50.172635° / E 3.870935° - alt. 154 m - km 5.35
- 5 Route d'Avesnes**
| N 50.171714° / E 3.868972° - alt. 141 m - km 5.52
- 6 Rue de Verdun**
| N 50.169944° / E 3.869868° - alt. 141 m - km 5.74
- 7 Monceau-Saint-Waast**
| N 50.169233° / E 3.861939° - alt. 147 m - km 6.34
- 8 Rue Quéant**
| N 50.170642° / E 3.855926° - alt. 139 m - km 6.81
- 9 Rue du Bout du Diable.**
| N 50.165012° / E 3.853037° - alt. 154 m - km 7.52
- 10 Ferme du Bois**
| N 50.162304° / E 3.84268° - alt. 161 m - km 8.36
- 11 Taisnières-en-Thiérache**
| N 50.152229° / E 3.823047° - alt. 148 m - km 10.2
- 12 Rue du pont**
| N 50.149613° / E 3.821266° - alt. 139 m - km 10.53

(17) Continuez en face Rue de Cartignies en traversant la D962 **avec prudence**.

(18) À la fourche (ferme), prenez à gauche, Rue de Cartignies.

(19) Au carrefour de 4 voies, poursuivez en face et passez le Foyau.

(20) Au "T", tournez à droite Chemin de Dompierre et continuez tout droit.

(21) Au carrefour, Le pont de Pierre, poursuivez en face Chemin de Dompierre et passez l'Helpe Majeure.

(22) Au T, tournez à gauche Rue du Village et passez le cimetière. Poursuivez tout droit sur la Route de Fayt.

(23) Au bout de cette rue, prenez à gauche, Route de Prisches et rejoignez Cartignies.

(24) Au croisement, suivez sur la route de gauche, Rue du Grand Rieu. Traversez Cartignies par la place Fernand Wargnie (kiosque à danser et église).

(25) Après la place, suivez la Rue Roger Lebon à droite, direction d'Avesnes-sur-Helpe par la D124 et apercevez à droite le moulin à eau en traversant l'Helpe Mineure.

(26) Tournez à droite route d'Avesnes-sur-Helpe, continuez tout droit et ignorez deux rues à gauche.

(27) Prenez la troisième rue à gauche, Chemin du Sarlicot, allez tout droit, suivez ensuite la Rue du Bois Bernier et passez la Ferme du Bois.

(28) Au carrefour, tournez à gauche sur le Chemin de Coutant (Possibilité d'aller voir le château de Coutant sur la droite). Puis au carrefour en "T" suivant (chapelle, cachée dans les arbres, à gauche), tournez à droite sur le Chemin du Petit Coutant et continuez tout droit.

(29) Au carrefour, tournez à gauche puis au panneau Cédez-le-passage, **traversez avec prudence**, la route D962 et poursuivez en face sur Chaussée Brunehaut. Rejoignez Grand Fuchau après avoir passé L'Helpe Majeure. Remarquez, au pont, le moulin à eau.

(30) Au carrefour, tournez à gauche et traversez le hameau. Passez la voie ferrée et poursuivez tout droit sur Voie Communale Brunehaut qui devient ensuite la Lobiette

(31) Au carrefour, tournez à droite, prenez le rond-point et prenez la deuxième à droite, RD124, Route de Saint-Aubin et passez un carrefour à 4 voies.

(32) Au carrefour à 4 voies, continuez en face sur la Route de Saint-Aubin, passez le lieu-dit le Pont des Loups et continuez tout droit sur le chemin Les Haies des Loups.

(33) Au carrefour à 4 voies, tournez à droite vers le Petit Moulin. Dans le virage après le pont, observez sur votre gauche le Petit Moulin. Suivez la route principale. Au carrefour du Petit Moulin, tournez à gauche et allez tout droit en suivant les virages.

(34) Suivez à droite, la Rue des Bodelez puis à la fourche des Bodeletz, tournez à gauche et continuez toujours tout droit.

(35) À la fourche, continuez par la route de droite vers la Rue du Ponceau.

(36) Au carrefour à 4 voies, prenez en face, Rue du Ponceau (**attention prudence !**).

(37) Au carrefour en "T", virez à droite et allez tout droit jusqu'au carrefour à 4 voies. Prenez à gauche Rue Jean Coin, suivez la route et prenez la première à droite, Place Stroh, pour retrouver le centre village et la Place de l'Église (D/A).

● 13 Rue de Marbaix

N 50.147619° / E 3.814995° - alt. 140 m - km 11.05

● 14 Moulin du bocage à Taisnières-en-Thiérache

N 50.144955° / E 3.815313° - alt. 139 m - km 11.47

● 15 Rue de Marbaix

N 50.141881° / E 3.818509° - alt. 147 m - km 11.99

● 16 Marbaix

N 50.131207° / E 3.838446° - alt. 138 m - km 13.92

● 17 Rue de Cartignies

N 50.128251° / E 3.841034° - alt. 141 m - km 14.32

● 18 Carrefour, à gauche

N 50.12551° / E 3.84127° - alt. 147 m - km 14.63

● 19 Le Foyau

N 50.11375° / E 3.840296° - alt. 180 m - km 16.04

● 20 Chemin de Dompierre

N 50.10998° / E 3.843046° - alt. 188 m - km 16.52

● 21 Helpe Majeure

N 50.104114° / E 3.827516° - alt. 146 m - km 17.82

● 22 Route de Fayt

N 50.101069° / E 3.823385° - alt. 141 m - km 18.3

● 23 Route de Prisches

N 50.091797° / E 3.837986° - alt. 151 m - km 20.04

● 24 Rue du Grand Rieu

N 50.091031° / E 3.840954° - alt. 145 m - km 20.27

● 25 Rue Roger Lebon

N 50.093047° / E 3.84554° - alt. 148 m - km 20.67

● 26 Route d'Avesnes-sur-Helpe

N 50.096795° / E 3.847981° - alt. 150 m - km 21.14

● 27 Chemin du Sarlicot

N 50.101698° / E 3.859515° - alt. 164 m - km 22.19

● 28 Chemin de Coutant

N 50.116222° / E 3.884737° - alt. 170 m - km 24.93

● 29 Chaussée Brunehaut

N 50.121916° / E 3.893933° - alt. 155 m - km 25.96

● 30 Grand Fuchau

N 50.136951° / E 3.887506° - alt. 145 m - km 27.72

- **31 Route de Saint-Aubin**
| N 50.151191° / E 3.876944° - alt. 189 m -
km 29.57
- **32 Le Pont des Loups**
| N 50.15926° / E 3.891185° - alt. 156 m - km 30.96
- **33 Le Petit Moulin**
| N 50.164141° / E 3.902752° - alt. 164 m -
km 32.01
- **34 Rue des Bodelez**
| N 50.161938° / E 3.906825° - alt. 166 m -
km 32.88
- **35 Rue du Ponceau**
| N 50.167635° / E 3.918588° - alt. 166 m -
km 34.22
- **36 Carrefour, en face**
| N 50.170048° / E 3.924149° - alt. 166 m -
km 34.71
- **37 Rue Jean Coin**
| N 50.171886° / E 3.932376° - alt. 175 m -
km 35.35
- **D/A Place de l'Église de Dourlers**
| N 50.175978° / E 3.937814° - alt. 173 m -
km 36.53

Informations pratiques

Suivez la signalisation directionnelle Blanche et Verte représentant un vélo, complétée parfois, par le nom du circuit "Moulins et kiosques des deux Helves".

Restez prudent en traversant la route D962.

Variante courte : 10,4 km

Suivez le descriptif du circuit principal jusqu'au (12).

Empruntez à gauche la Rue de Dompierre. Poursuivez tout droit sur la Route de Taisnières et ignorez tous les chemins latéraux.

À Dompierre-sur- Helpe, au carrefour, tournez à gauche. Après l'église, prenez à droite la Rue de la Brasserie (ne pas emprunter le pont). Passez devant la fontaine de Saint-Etton et l'ancienne laiterie.

À la fourche, continuez sur la route à gauche, Rue du Passe Temps. À la fourche suivante, prenez à droite vers le Passe Temps mais avant d'y arriver, à la fourche, bifurquez à gauche par le Chemin de Saint-Hilaire. Au T, tournez à gauche en direction du Grand Fuchau et retrouvez à gauche le circuit principal. Puis reprenez descriptif principal au (30).

Liaison vers le circuit "Moulins et kiosques en Fagne de Solre".

À l'église de Dourlers, au Stop, tournez à droite Rue d'Azouries.

Au Stop, suivre la direction Floursies, empruntez la Rue du Moulin jusqu'à l'église de Floursies et rejoignez le circuit cyclotouristique Moulins et Kiosques en Pays d'Avesnes.

A proximité

[Ville d'Avesnes-sur-Helpe](#)

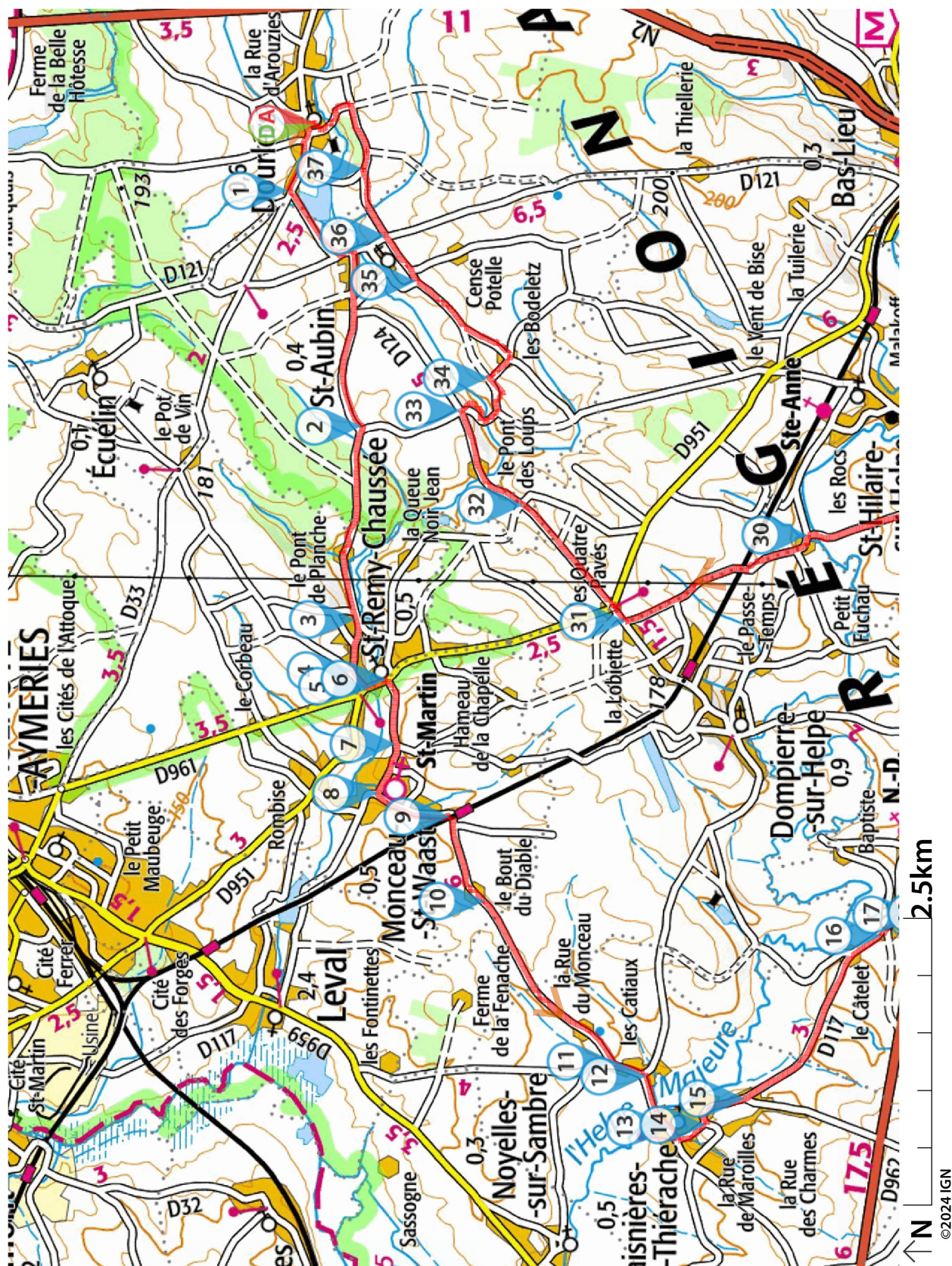
[Fromagerie de la ferme du Pont des Loups à Saint-Aubin](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-moulins-et-kiosques-des-deux-helves/>

En savoir plus :

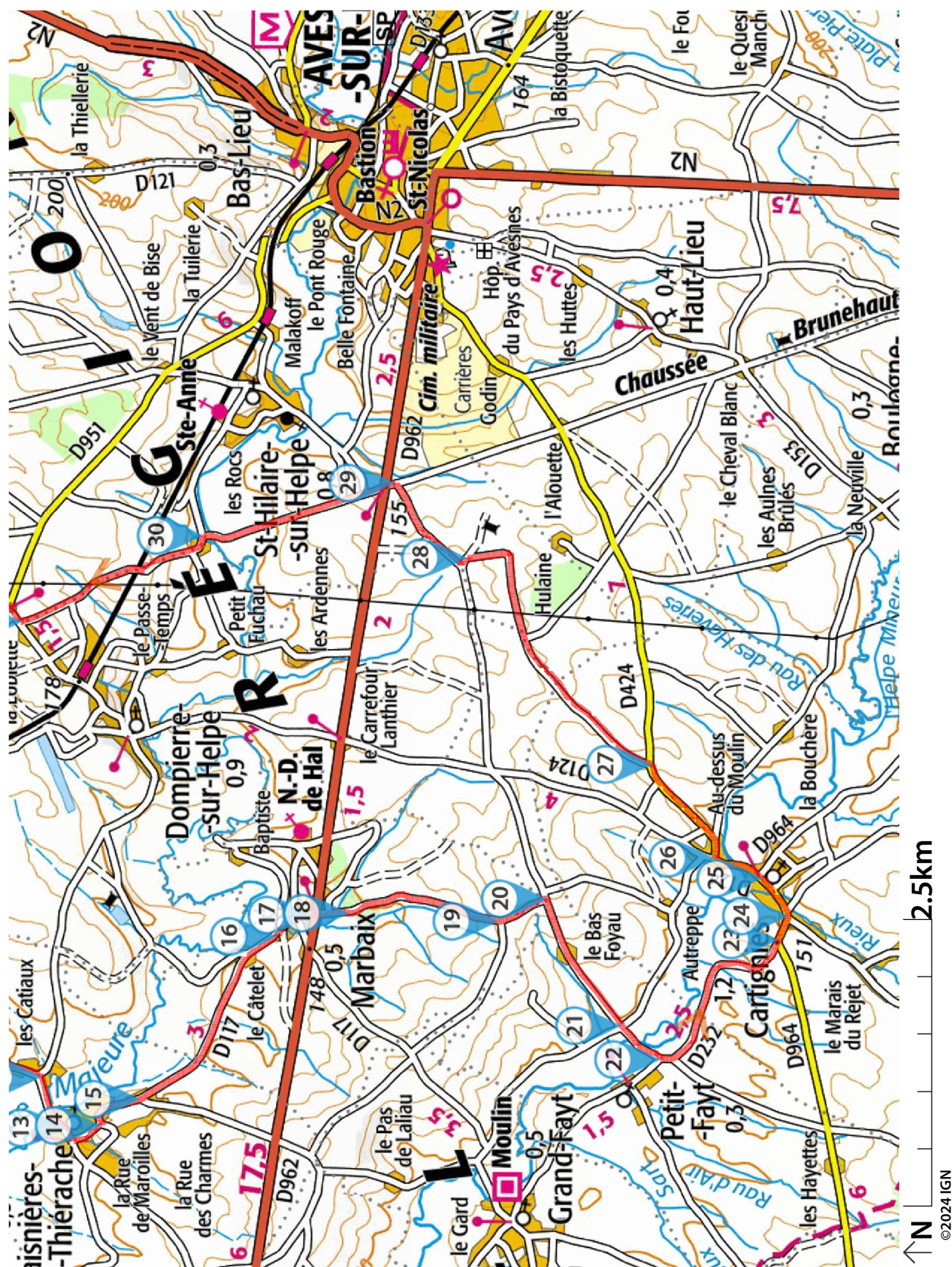
Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

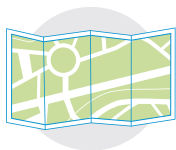
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



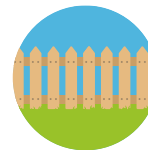
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



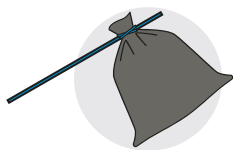
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.